

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2015

POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS :

- **Accessibilité :**

L'ouverture des consultations a eu lieu le 9 juillet : 3 lots sont déclarés infructueux et ils ont fait l'objet d'une nouvelle consultation le 27 juillet,

– Total des lots : 43 862 € HT pour une estimation de 45 950 €.

- **Voirie :**

Les travaux débuteront aux alentours du 15 septembre.

L'association AIIS travaille sur le mur de la Grande Fontaine : les pierres déposées serviront à reconstruire le mur coté route. Il manque environ 2,4 mètres de couverture à trouver : appel aux bonnes âmes !

- **Cheminée de la mairie :**

Le tubage a été réalisé au mois d'août.

– **Aire de jeux :**

Les jeux sont arrivés courant de l'été. Après discussions, ils seront implantés sur la zone supérieure de l'aire de jeux (au-dessus du labyrinthe) afin de faciliter leur installation et surtout pouvoir aménager une zone de sécurité. Le gros œuvre sera réalisé par l'entreprise VALOT. Les jeux devront au préalable être assemblés par une équipe bénévole.

– **Miroir de sécurisation Rue de Bois d'Ard :**

Il sera posé dans la semaine

– **Poteaux incendie :**

Les essais restent à faire (en attente de l'arrêté préfectoral levant l'interdiction d'arroser).

– **Éclairage du quartier de la gare et usines :**

L'entreprise FERRANT a réalisé les travaux et équipé les luminaires d'ampoules LED.

– **Travaux d'assainissement suite à l'orage du 7 août :**

L'entreprise LIVERA est intervenue pour refaire le tampon qui s'était soulevé suite à l'orage du 7 août dernier : coût 1229 €. Le revêtement sera réalisé à l'occasion des prochains travaux de voirie.

– Infraction à la salle de convivialité :

Les couvercles des regards fluviaux, en béton, ont servi à détériorer les vitres, 3 portes ont été abimées au tourne-vis, 2 volets sont cassés. Coût estimé : 6 000 € qui devraient être prise en charge par l'assurance moyennant une franchise de 278 € + vétusté.

– Divers :

La main courante rue de bois d'Ard a été couchée au sol, vraisemblablement par un engin agricole. Un chalumeau sera sans doute nécessaire pour la redresser.

Le dessableur, en amont des lagunes devra être vidé

Mme Vedel, l'agent forestier ONF, sollicite de nouveau la mise en forme du chemin forestier à proximité du Chenil. Un devis est sollicité. Ces travaux seront faits.

Le type de la serrure nécessaire au portillon de la salle de sécurité est désormais connu et la commande est en cours.

Cimetière : un premier devis pour la réfection du mur d'enceinte a été reçu et les discussions sur l'aménagement sont en cours avec la commune d'Ehuns.

FORETS :

- Dernière vente :

Elle a eu lieu à Gy : 1 lot vendu 29 622 € conformément à l'estimation.

1 lot invendu, objet d'une vente ultérieure pour 2 100 €.

La prochaine vente se déroulera le 31 octobre : la commune propose un lot estimé à 23 600 €.

- Une sortie en forêt du Conseil municipal est programmée pour le 19 septembre.
- Une formation sur l'affouage est organisée par la COFOR (communes forestières) à Vilory le 23 octobre : la commune doit s'apprêter à réaliser elle-même les cessions aux affouagistes.
- Assiette des coupes 2016 : Au programme proposé par l'ONF et conforme au plan, les améliorations, régénérations et l'emprise de la route forestière représentent environ 1 700 m³. Les coupes en amélioration seront vendues en bloc et sur pieds. Il restera donc environ 580 stères disponibles pour l'ensemble

de l'affouage. Un décompte des travaux réalisés par les agents communaux est également proposé par l'agent ONF .

- Les deux parcelles lieu-dit Près Badin, dont la commune est propriétaire, devront être intégrées dans le régime forestier : A 873 et A 874.

FINANCES :

- Point sur les finances au 2/3 de l'année : les dépenses et recettes sont cohérentes avec le budget.
- Le taux de la taxe d'aménagement représentera désormais 2 %

QUESTIONS DIVERSES :

- Les Courlis : le syndicat envisage de changer la chaudière. Le coût est estimé à 70 K€ . La commune émet un avis favorable pour être maître d'ouvrage afin de faciliter l'obtention de subventions.
- Médailles du Mérite : Une cérémonie est organisée le 5 septembre.
- OZONE : Les problèmes ont été récurrents tout l'été. Les pannes, identifiées, sont traitées avec beaucoup de délais. De nombreuses interventions ont été nécessaires et la commune s'est largement impliquée.
- Gens du voyage : Une clôture complète de l'aire de loisirs et divers aménagements
- Prochaines dates de réunion du Conseil Municipal
 - 2 octobre
 - 6 novembre
 - 4 décembre

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h30.